



COMMUNE D'UNIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE EN DATE DU LUNDI 17 OCTOBRE 2022

Le lundi dix-sept octobre deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil municipal de la Ville d'Unieux se sont réunis en salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christophe FAVERJON, Maire, après avoir été convoqués en date du sept octobre deux mille vingt-deux, en application des articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : MM et Mmes Christophe FAVERJON, Fabrice MIALON, Gisèle ARSAC, Manuel DE SA, Djida OUCHAOUA, Gaston CONSTANT, Véronique ROMEYER, Daniel RATHIER, Monique FAURAND, Philippe BEAUNE, Pascal PEYRAT, Jean-Yves CHAUSSIN, Karine RICORT, Nathalie RAFFIN, Laurent LAFRÉCHOUX, Stéphane CESARATTO, Nicolas DUTARTRE, Carmela LEDDA, Bernard CHAPELON, Véronique RESSEGUIER., Frédéric BATTIE.

Pouvoirs déposés : M. Fabrice CORDAT à Mme Véronique ROMEYER, Mme Corinne CABUT à Mme Monique FAURAND, Mme Agnès PESTRE à M. Fabrice MIALON, Mme Juliette HAUW à M. Philippe BEAUNE, Mme Morgane RICHARD à Mme Gisèle ARSAC, Mme Clémentine PAGNIER à Mme Djida OUCHAOUA, Mme Nathalie DUVAL à M. Christophe FAVERJON, M. Rémi FAVIER à M. Bernard CHAPELON.

Nombre de conseillers : 29 - **Nombre de présents :** 21 - **Nombre de votants :** 29

Désignation de secrétaire de séance : Mme Gisèle ARSAC.

DÉLIBÉRATION N°2022-10-12

OBJET : CONVENTION SAGE AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE ET TERRITOIRE D'ÉNERGIE (SIEL-TE)

Vu la délibération en date du 7 juin 2022, par laquelle la commune a adhéré à la compétence optionnelle de SAGE (Service d'Assistance à la Gestion Énergétique).

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

- **ACTE** que 22 bâtiments sont concernés par le suivi de consommation des bâtiments pour un montant de 11 286 € au total (513 € par bâtiments).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'Adjoint ayant délégation à signer les documents relatifs à cette convention avec le SIEL.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à UNIEUX, le 17 octobre 2022.

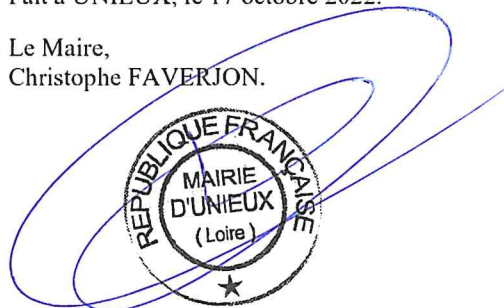
Le Maire,
Christophe FAVERJON.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

042-214203168-20221017-DELIB2022-10-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/10/2022



Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Fabrice MIALON